

Les bureaux municipaux de proximité se déplacent



Aller au-devant d'une population modeste, ou en difficulté, voilà l'objectif du Bus municipal de proximité. Une sorte de bureau motorisé qui va à la rencontre de ses administrés. Mis en place à titre expérimental depuis novembre 2000, le principe pourrait se développer...

Quatre agents, une salle d'attente, un accès facilité pour les plus âgés : le drôle de bus sillonne les quartiers des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille, pour faciliter les démarches des administrés. Le mardi au Canet, le mercredi à Saint-Joseph, le jeudi à Château-Gombert, le vendredi à Saint-Just...

« Ce BMAI, bus municipal de proximité itinérant, est aménagé en bureau, explique Daniel Sperling, adjoint délégué à l'état civil et aux bureaux municipaux de proximité. Il dessert deux arrondissements de la ville, car les deux bureaux de ce secteur n'étaient plus suffisants pour répondre aux besoins de la population ».

Le drôle de bus répond à un double objectif. Outre le désengorgement des bureaux fixes, il doit aussi faire se rapprocher les services d'une frange de la population, plutôt modeste,

Nous voulions renouer des rapports avec certaines personnes en difficulté sociale

et parfois en grande difficulté sociale. « Nous voulions renouer des rapports avec les noyaux villageois de Marseille, et avec certaines personnes en difficulté sociale, pour qui l'administration est souvent inconnue, inaccessible... »

Affaire de proximité... et aussi de solidarité : « Les employés sont confrontés à des questions diverses, qui dépassent le cadre administratif. Le bus est devenu un espace convivial, il répond à un réel besoin de solidarité. » Dans les quartiers, l'expérience est appréciée, et pourrait bien être rapidement élargie : « J'aimerais qu'un autre bus similaire soit mis à la disposition des habitants des quartiers sud. Le projet est à l'étude. » ■

ADMINISTRATION...

...À DOMICILE

À Marseille, les agents municipaux ne prennent pas seulement le bus pour aller à la rencontre des administrés... Ils se déplacent aussi à domicile ! Sur rendez-vous, les personnes handicapées et les personnes âgées peuvent bénéficier de ce service. 2 000 rendez-vous sont pris chaque année pour des démarches administratives à domicile...